



Nos/Réf : 05654RHO0725STE  
Terranota Rhône

Collab. : Adresse Générale  
Vos/Réf : 20240483 - BNP PARIBAS / LA VILLA  
NATHALIA/00415-07/04/2021-703118401 / 09950GRAF0725RHO

Pro/Acq : LA VILLA NATHALIA  
Adresse : 35 B rue de Gevry  
MOLAY (39500)  
Ref Cad : ZB 187 pour 958m2

Documents d'urbanisme	Zone(s)	Droit de préemption
RNU (Règlement National d'Urbanisme)	NEANT	néant

## Droit de préemption

- N'est pas soumis au droit de préemption urbain simple
- N'est pas soumis au droit de préemption urbain renforcé
- N'est pas compris dans une zone de préemption délimitée au titre des Espaces Naturels Sensibles des départements
- N'est pas situé dans une zone de préemption délimitée au titre de la Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains

## Servitudes d'Utilité Publique

- PM1 - plan de prévention des risques naturels prévisibles et/ou miniers - L562-1 et 6 du C. env art 94 du C. minier - est concerné par un plan d'exposition aux risques naturels prévisibles et/ou minier et documents valant PPRN : PPR Inondation
- PSA – Servitudes Aéronautiques – Est situé dans une zone soumise à des servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aéronautique

## Servitudes d'Urbanisme

- Est potentiellement concerné par un sursis à statuer : PLUi en cours d'élaboration
- N'est pas concerné par un emplacement réservé
- N'est pas concerné par une marge de recul

## Opérations

- N'est pas situé dans une zone d'aménagement concerté (ZAC)

## Environnement

- Est situé dans une Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
- N'est pas situé dans un parc naturel régional
- N'est pas situé dans une zone de protection Natura 2000

## Observations, prescriptions particulières et autres

- Est situé dans une zone de l'atlas des risques géologiques du département du Jura
- Est situé dans un périmètre archéologique : Zone de présomption de prescription archéologique

04/07/2025  
15:32:53

TERRANOTA  
COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

- Est situé dans une zone de sismicité : Faible (2)
- Est situé dans une zone à potentiel Radon : Zone 1 (faible)
- Est situé dans une zone de retrait-gonflement des sols argileux : Aléa moyen
- *N'est pas situé dans une zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral*
- *N'a pas voté la taxe communale forfaitaire sur les cessions de terrains nus (art. 1529 du CGI)*
- *N'est pas situé dans une zone contaminée par la mэрule ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral*

A Fraisses, le vendredi 04 Juillet 2025



Nos/Réf : 05654RHO0725STE  
Terranota Rhône

Vos/Réf : 20240483 - BNP PARIBAS / LA VILLA  
NATHALIA/00415-07/04/2021-703118401 / 09950GRAF0725RHO

Adresse : 35 B rue de Gevry  
MOLAY (39500)

Ref Cad : ZB 187 pour 958m2



#### Zone(s)

NEANT : Le RNU fixe les dispositions applicables aux terrains constructibles dans les villes ne disposant pas d'un plan local d'urbanisme (PLU), ou d'un document en tenant lieu. Les constructions, les aménagement et les installations sont uniquement autorisés dans les Parties Actuellement Urbanisées (PAU).

### Droit de préemption

Néant

### Servitudes d'Utilité Publique

**PM1** : Résulte de l'approbation des plans de prévention des risques prévisibles (concerne l'ensemble des risques naturels), dont les plans d'exposition aux risques, les plans de surfaces submersibles, les périmètres de risques valant PPRN et les plans de prévention des risques miniers (PPRM).

**PSA** : A pour but d'éviter les constructions et autres obstacles incompatibles avec les modalités d'exploitation des aéroports (aéroports).

### Servitudes d'Urbanisme

**Sursis à Statuer** : Possibilité pour l'administration de refuser temporairement d'examiner une demande d'autorisation pour diverses raisons. La décision doit être motivée (révision du PLU, modifications envisagées sur la zone, ZAC, mise à l'étude de projets, etc..)

### Opérations

Néant

### Environnement

**ZICO** : Elles n'ont pas de statut juridique particulier. S'agissant d'un inventaire, elles alimentent la base de données du réseau Natura 2000. Elles peuvent entraîner des contraintes d'utilisation des espaces naturels (pêche, chasse, navigation, randonnée ...).

### Observations, prescriptions particulières et autres

**Archéologie** : Les zones de présomption de prescription archéologique ont pour but de préserver le patrimoine archéologique sensible. A l'occasion d'une demande d'autorisation d'urbanisme, le préfet de région peut émettre des prescriptions d'archéologie préventive durant un délai d'un mois pouvant être prorogé d'un mois supplémentaire.

**Sismicité** : Le zonage divise le territoire national en 5 zones de sismicité : Zone 1 où il n'y a pas de prescription particulière ; Zones 2 à 5, où les règles de construction parasismiques sont applicables aux bâtiments et infrastructures.

**Radon** : Il s'agit d'un gaz radioactif d'origine naturelle. Une cartographie du potentiel radon classe les communes en 3 catégories (1 : faible, 2 : moyen, 3 : fort). Une vigilance est demandée pour mettre en place des mesures d'étanchéité et de renouvellement de l'air intérieur.

**Retrait-Gonflement des sols argileux** : Ils ont la capacité à prendre ou perdre du volume selon les intempéries ou les périodes de sécheresse. Ces variations peuvent être suffisamment importantes pour endommager les bâtiments.

# Lexique

04/07/2025  
15:32:53

TERRANOTA  
COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE



Nos/Réf : 05654RHO0725STE  
Terranota Rhône  
Vos/Réf : 20240483 - BNP PARIBAS / LA VILLA NATHALIA/00415-07/04/2021-703118401 / 09950GRAF0725RHO  
Adresse : 35 B rue de Gevry  
MOLAY (39500)  
Ref Cad : ZB 187 pour 958m<sup>2</sup>



## Parcelles

35 B rue de Gevry 39500 MOLAY

INSEE	Préfixe	Section	Numéro	Contenance	Lieu-dit
39338		ZB	187	958	35 B rue de Gevry